
Subventions pour projets web en Wallonie et à Bruxelles :

- **Subventions en Wallonie** : Les entreprises wallonnes peuvent bénéficier de deux types de subventions pour leurs sites Internet. La première, d'un montant de 2.500 € à 15.000 €, couvre 50% des coûts et exige des fonctionnalités spécifiques comme un module de paiement ou un espace sécurisé.

La seconde, l'AWEX, finance également 50% jusqu'à 10.000 € et nécessite l'affichage du logo AWEX sur le site.

- **Conditions d'éligibilité** : Pour prétendre à ces aides, l'entreprise doit être une PME ou une association et se situer en région Wallonne. Des éléments comme la création de brochures et l'identité graphique peuvent être inclus dans le dossier de subvention.
- **Assistance d'Uix_DANAIA** : L'agence web Uix_DANAIA propose de prendre en charge la constitution du dossier pour les entreprises, simplifiant ainsi le processus.
- **Subventions à Bruxelles** : Les entreprises bruxelloises peuvent obtenir une prime annuelle de 1.000 € à 5.000 € pour promouvoir leur image à l'international, incluant des sites multilingues et du matériel promotionnel.

Pour plus d'informations ou pour planifier votre projet web, contactez Uix_DANAIA ou consultez le site de l'AWEX.

